



ADMISSIBILITÉ À LA CATÉGORIE

ATHLÈTE

Le candidat doit avoir pris part à des compétitions sportives dans le même sport donc il faisait partie lorsqu'il était dans le mouvement sportif du Tremplin.

Pour être admissible, le candidat devra avoir atteint un niveau d'excellence remarquable dans son sport durant sa carrière ou avoir obtenu des résultats supérieurs à la moyenne dans son sport, sans nécessairement avoir réalisé des exploits.

BÂTISSEUR

Le terme bâtisseur devrait s'employer pour désigner ceux et celles qui ont contribué au développement du sport à titre d'entraîneur, d'officiel ou qui ont exercé une autre fonction ayant bénéficié aux athlètes et au sport.

******* Le candidat devra avoir atteint un niveau d'excellence remarquable et devra avoir apporté honneur et reconnaissance à la région dans le milieu sportif, et ce, par un dévouement continu à la formation des athlètes, des équipes ou du sport en soi.

Le candidat peut être actif ou non dans le milieu sportif au moment de la mise en candidature.

CATEGORIE DE MISE EN NOMINATION :

- Athlète
- Bâtitseur

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Nom du candidat ou de la candidate : _____

Adresse : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

RENSEIGNEMENTS SUR SA CARRIERE

Sport dans lequel la personne a évoluée :

PORTRAIT DE LA CARRIERE DU CANDIDAT :

Veillez fournir des commentaires généraux non reliés aux réalisations sportives qui, selon vous, Contribueraient à mousser la mise en candidature au Temple de la renommée du Tremplin.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA PERSONNE QUI PROPOSE LE CANDIDAT

Nom : _____

Numéro de Téléphone : _____

Courriel : _____

Le comité, communiquera avec vous si la candidature a été retenue, Il se peut que la candidature de la personne soit prise en considération

Pour infos : Caroline Royal : 819-757-4381, poste 6288